



Votre Agence :

SISTERON
2 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
04200 SISTERON

Votre Conseillère :

CAROLINE FLANGAKIS
caroline.flangakis@bpaura.banquepopulaire.fr
Tél : 04 92 61 64 43

M FAVRE JULIEN
15 CHEMIN DE SARRABOSC
04200 SISTERON

Votre relevé de compte n°8 au 01/10/2025

MESSAGE DE VOTRE BANQUE

Les CGU de votre carte VISA dans Apple Pay évoluent au 5/01/26. Consultez-les sur banquepopulaire.fr/bpaura (modifications en jaune) ou en agence. D'ici cette date, en cas de refus, résiliez sans frais ce service, à défaut vous êtes réputé les avoir acceptées.

RELEVÉ DE VOS AVOIRS

INTITULE DU CONTRAT	REFERENCE	ECHEANCE	SOLDE / ENCOURS	VALORISE AU
M FAVRE JULIEN				
COMPTE CHEQUES	31170185196	-	- 135,51 €	-
PARTS SOCIALES BP ORDINAIRES	053702300	-	160,00 €	-

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE CHEQUES N° 31170185196

M FAVRE JULIEN

IBAN : FR76 1680 7001 4231 1701 8519 689
BIC : CCBPFRPPGRE

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
SOLDE DEBITEUR AU 01/09/2025				- 13,98 €
11/09	FRAIS DE TENUE DE COMPTE XCOPZ108 2025091000174183000001	0174183	10/09	- 2,55 €
18/09	FRAIS SAISIE HUISSIER XCSAR120 2025091700407870000001	0407870	04/07	- 105,00 €
27/09	260925 CB****6839 APPLE.COM/BILL IE CORK 2,99EUR 1 EURO = 1,000000	CFOYC03	27/09	- 2,99 €
27/09	260925 CB****6839 APPLE.COM/BILL IE ITUNES.COM 10,99EUR 1 EURO = 1,000000	CFOYC04	27/09	- 10,99 €
TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS				- 121,53 €
TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS				0,00 €
SOLDE DEBITEUR AU 01/10/2025*				- 135,51 €

DATE COMPTA		LIBELLE / REFERENCE		DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
RECAPITULATIF DES FRAIS ET SERVICES BANCAIRES						
11/09		FRAIS DE TENUE DE COMPTE	0174183	10/09	10/09	- 2,55 €
18/09		FRAIS SAISIE HUISSIER	0407870	04/07	17/09	- 105,00 €
TOTAL DU 02/09/2025 AU 01/10/2025						- 107,55 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autorisation de découvert permanent* :

500 Euros, au taux débiteur de 17,900% l'an, calculé sur la base du taux TBBDB de 7,900% + 10,000 points l'an à la date du 30/09/2025. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG)** est de 19,13% l'an en date du 30/09/2025, dans la limite du taux d'usure.

En cas de dépassement du découvert autorisé, des agios au taux débiteur de 20,900% l'an, calculé sur la base du taux TBBDB de 7,900% + 13,000 points l'an à la date du 26/09/2025, appliqués sur le montant du dépassement, seront prélevés sur votre compte, dans la limite du taux de l'usure, ainsi que, le cas échéant, des commissions ou frais bancaires selon les conditions et tarifs des opérations et services bancaires disponibles en agence et sur internet.

*Pour plus de précisions, se référer aux conditions contractuelles

**TAEG indicatif calculé conformément à l'Annexe à l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si cette dernière est déterminée

Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année son expertise à votre disposition.

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités utiles dans votre espace client en ligne.



www.banquepopulaire.fr



Application mobile
Banque Populaire

TONALITE + 24/24 - 04 73 73 73 93 - Code : 689944

Information à l'attention des clients particuliers : Les coordonnées du service à contacter en cas de réclamation, ainsi que celles du médiateur compétent en cas de litige persistant, sont disponibles sur la brochure tarifaire et sur le site internet de votre établissement.

Garantie de vos dépôts : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.